



Aides financières en faveur de l'égalité et de l'intégration des personnes handicapées

Formulaire de requête

Nom du projet :

Avec les habitants, pour les habitants

Une participation mixte et inclusive dans le cadre d'un projet pilote de logements en coopérative associative

Organisations responsables :

CODHA & Fondation Ensemble

Interlocuteur:

Stéphanie Guibentif

Jérôme Laederach

Date: 15.03.2019

1 Remarque préliminaire

Pour pouvoir mener à bien votre projet, il est essentiel de le définir concrètement à l'aide d'un concept détaillé. Celui-ci en détermine les points centraux:

- *Point de départ (besoins du groupe cible et contexte)*
- *Effets visés (objectifs et groupe cible)*
- *Procédure (activités et calendrier)*
- *Organisation du projet (équipe et participants)*
- *Travail de relations publiques*
- *Budget (dépenses et recettes)*
- *Plan d'évaluation (réalisation des objectifs)*

Le concept détaillé de votre projet vous aidera à remplir ce formulaire de requête. Veuillez le joindre à la présente requête sous «Annexes».

Dans le cadre de notre campagne de recherche de fonds, nous avons constitué un dossier qui correspond aux critères que vous énoncez ci-dessus. Nous le joignons en annexe en tant que concept détaillé.

Mise au point préalable :

* La présente demande concerne bien **un soutien financier à la démarche participative** qui accompagne le projet architectural, le projet architectural ayant déjà trouvé son financement.

Toutefois, nous ne pouvons séparer les enjeux du processus participatif des problématiques du projet architectural car ils sont intrinsèquement liés et concernent directement le sujet de l'inclusion et l'égalité pour les personnes en situation de handicap. C'est pourquoi nos réponses peuvent parfois être relatives au projet d'habitat pour expliquer les enjeux propres à la démarche participative.

** D'autre part, la recherche académique de la HES-SO menée par Yves Delessert et Manon Masse (voir chapitres y relatifs) est indépendante du projet architectural et de la démarche participative. Elle a également déjà trouvé son financement. La participation financière des maîtres d'ouvrage à cette recherche est considérée à titre d'investissement personnel (cf point budget).

*** Nous nommons à plusieurs reprises les années 2017 et 2018 « d'années test » du processus participatif. Comme vous le verrez dans le budget, les séances, ateliers et autres événements que nous avons organisés durant cette période y compris leur préparation, n'ont pas trouvé leurs financements, raison pour laquelle ils font partie de la demande. Leur financement a été avancé par les maîtres d'ouvrage afin de ne pas ralentir la construction des immeubles.

*** Au vu de la longueur impartie des champs du formulaire, nous avons choisi de ne pas utiliser le langage épique, bien que sensibles à l'égalité des genres.

D'autre part, pour des raisons de facilité de rédaction :

- nous parlerons de PSH pour les Personnes en Situation de Handicap ;
- nous entendons par futurs habitant et habitants et lorsque ce n'est pas spécifié, l'ensemble des coopérateurs et bénéficiaires, les coopérateurs étant les futurs habitants membres de la Codha et les bénéficiaires, les futurs habitants de la fondation Ensemble.

2 Informations relatives au projet

2.1 Descriptif

En cas de réponse positive à votre demande une brève description de votre projet sera publiée sur le site Internet du BHEF. Décrivez-nous votre projet en 4-5 phrases (max. 1'000 signes).

Le développement d'une démarche participative mixte et inclusive dans le cadre d'un projet de deux bâtiments représentant 19 logements et 5 ateliers, destinés aux bénéficiaires de la fondation Ensemble, personnes vivant avec une déficience intellectuelle (PSH), et aux coopérateurs de la Codha. Le projet vise de manière novatrice à faciliter le vivre ensemble et accompagner la cohabitation et la gestion associative des immeubles.

Par une **participation active** dès la phase d'avant-projet et jusqu'à l'exploitation de l'immeuble, les (futurs) habitants peuvent choisir et **s'approprier** leur habitat, **tisser des liens** avec leurs (futurs) voisins, leur quartier, **s'impliquer** dans un processus de prise de décisions collectives et ainsi faire l'expérience de la **mixité**, de la **citoyenneté** et de **l'autodétermination**.

2.2 Besoins

Expliquez dans quel contexte se situe votre projet et pourquoi vous le jugez nécessaire.

2.2.1 Contexte légal, social et politique

La Suisse a ratifié la CDPH qui consacre le libre choix du lieu de vie pour les PSH (art. 19). Or, comme le relève le rapport alternatif d'Inclusion Handicap sur le rapport initial de la Suisse quant à l'application de la CDPH, "L'offre restreinte de formes d'habitat alternatives ne permet pas une véritable liberté de choix. La diversification et la flexibilisation des formes d'habitation et des offres d'encadrement sont absolument indispensables".¹

« *Construire pour les habitants avec les habitants* » : pas de construction sans participation à la Codha ! La question de la liberté de choix à différentes étapes et sur les différentes dimensions du projet, et ce, à des prix accessibles au plus grand nombre, est au cœur de notre travail. La mixité et l'inclusion ainsi que l'alimentation du projet architectural par les apports des futurs habitants à travers la participation active de ceux-ci sont les piliers de la Codha.

Tout le travail dans ce contexte, réside dans l'élaboration d'une participation adaptée qui rende les enjeux compréhensibles et les choix accessibles aux PSH afin de permettre une réelle participation mixte des deux populations. A travers la prise de décisions collectives, il s'agit de faire l'expérience de la citoyenneté et de l'autodétermination.

Pour la fondation Ensemble, la mise en œuvre d'une société inclusive ne peut se faire sans une adaptation significative de l'environnement et des appuis nécessaires pour les personnes vivant avec un handicap afin de contourner leurs difficultés.

Au-delà de la déclinaison de prestations favorisant l'intégration et l'inclusion, de véritables démarches de désinstitutionalisation doivent être opérées, supprimant toute image stigmatisante et inhibitrice. La fondation Ensemble s'est engagée dans un important changement d'organisation dans ce sens, poursuivant l'esprit des fondateurs pour que le bénéficiaire soit au centre de l'action, par une gouvernance facilitatrice, plus libérée et transversale.

Parmi les vecteurs d'intégration, d'inclusion vers une société mixte et égalitaire, le logement n'arrive pas en tête de liste. Pourtant, nous sommes convaincus qu'un logement choisi par ses habitants, qui favorise la mixité et la participation, est un vecteur majeur d'intégration sociale, autant que le travail ou la culture dans le sens où il touche à un des besoins primaires de l'être humain, il a trait à des échanges au quotidien de l'ordre des sphères intime - privée à semi-privée et publique.

2.2.2 Contexte urbain - Histoire du projet

Présente depuis plus de 40 ans sur le site du 80B route de Chêne à Chêne-Bougeries, la fondation Ensemble est locataire d'une parcelle propriété de l'Etat de Genève sur laquelle se trouvent une maison de maître qui loge une dizaine de résidents à plein temps ainsi que des locaux en préfabriqué construits dans les années 1980 qui offrent environ 16 places d'ateliers, le tout accueillant des personnes présentant des déficiences intellectuelles moyennes à sévères.

En 2008, l'Etat de Genève fait part de son souhait de réaliser le plan localisé de quartier (PLQ n° 29'491), qui prévoit la rénovation de la maison de maître, la construction d'un immeuble neuf à la place des ateliers, ainsi que le partage du jardin, décision qui mènera finalement la fondation En-

1 <https://www.inclusion-handicap.ch/fr/themes/cdph/rapport-initial-147.html>, consulté le 10 mars 2019.

semble à chercher un partenaire, la Codha, pour développer un projet pilote d'habitat et d'activités partagés en faveur de la mixité.

L'Etat de Genève donne son accord de principe à l'attribution d'un droit de superficie et un concours d'architecture désigne LBL association d'architectes – association des bureaux Daniela Liengme architectes SARL et Baillif–Loponte & associés SA – comme lauréat.

L'autorisation de construire est déposée en 2016. Elle est aujourd'hui entrée en force et le chantier a démarré en décembre 2018.

Une collaboration Codha - fondation Ensemble en faveur de la mixité

Une des grandes richesses de ce projet réside dans l'association de ces deux entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) pour mettre en œuvre les objectifs sociaux qui les portent. Au-delà du partage de valeurs communes et la grande expérience de la Codha dans la conduite de projets de logements, **la plus-value s'inscrit véritablement dans la participation active** dès le début du projet et à égalité, des PSH et des coopérateurs, tous futurs habitants des lieux, puis dans la co-gestion des immeubles dans laquelle les habitants sont partie prenante, ce qui favorise notamment l'**autodétermination, l'implication et le vivre ensemble**.

2.2.3 Le projet architectural

Dans le respect du PLQ, le projet porte sur la rénovation de la maison de maître ainsi que la construction d'un bâtiment R+3 (rez-de chaussée + trois étages) en lieu et place des ateliers actuels. Il prévoit :

- la construction d'un bâtiment (Minergie P) de 15 logements (3 étages sur rez + sous sol). La fondation Ensemble y sera propriétaire de 3 appartements conçus pour douze bénéficiaires et adaptés à leurs particularités et besoins. La Codha sera propriétaire des 12 autres appartements.
- la rénovation de la maison de maître existante comprenant quatre appartements rénovés et une extension pour les ateliers de la fondation, des espaces de vie communs pour l'ensemble des habitants - coopérateurs et bénéficiaires confondus - dont une salle commune, une cuisine professionnelle, une buanderie, 2 réfectoires et 5 ateliers, des jardins partagés. Cette rénovation prévoit l'installation d'un ascenseur, initialement inexistant.
- la réalisation des aménagements extérieurs adaptés aux besoins de l'ensemble des habitants.

Lors du concours d'architecture remporté en 2011 par le Bureau LBL, le jury a particulièrement apprécié le parti d'implantation général du projet, créant un socle à la maison existante, ainsi que la conception du patio au rez inférieur en relation, d'une part avec les nouveaux ateliers, et d'autre part avec le reste du site par le jardin en pente. Le jury a également reconnu la qualité des appartements proposés dans le nouvel immeuble, caractérisés par des chambres en couronnes, des noyaux sanitaires au centre et des espaces de vie articulés tout autour. Ce dispositif est à même de créer des espaces fluides aux possibilités d'appropriation différenciées.

Les espaces extérieurs seront partagés entre les deux bâtiments, la parcelle initialement close sera traversée par un chemin piétonnier public assurant son ouvre sur le quartier.

L'originalité de ce projet tient dans le souci commun des partenaires de proposer des lieux de vie où les notions de diversité, de mixité et d'intégration prennent tout leur sens, considérant tous les habitants sur pied d'égalité, tout en prenant en compte leurs besoins spécifiques (voir plans du projet en annexe 1).

Une qualité programmatique et une implication déterminante des architectes

La compréhension des enjeux sociaux du projet et la qualité de la réponse architecturale au programme établi par les partenaires soutiennent également largement le projet de rencontre et de vivre ensemble. Cette architecture offre des circulations généreuses - espaces transitionnels déterminants entre la vie privée et publique – avec un éclairage et une colorimétrie adaptée aux sensibilités pour favoriser la fluidité – des espaces de vie partagés tels que cuisine et buanderie collectives conviviales, salles et jardins communs mais aussi des ateliers d'activité que nous souhaitons ouverts et en lien avec la vie économique du quartier. Enfin un passage piétonnier public qui traverse la parcelle vient soutenir cette ouverture en décroissant et orientant clairement le projet sur la vie du quartier.

Sur cette base, tout l'enjeu réside alors dans le travail entre les architectes, maîtres d'ouvrage pour réunir les deux populations de futurs habitants en un groupe « d'experts de leur futur habitat », inclus dans une démarche participative commune à titre consultatif et décisionnel, dans le but de créer, bien en amont de l'emménagement, du lien social, une connaissance et une appropriation facilitée du projet.

A quels problèmes concrets et besoins du groupe cible répond-il?

- **Difficulté pour les PSH de co-construire leur participation à leur habitat et à leur environnement** : Avoir « le droit » à l'autodétermination est une chose, avoir un cadre et des espaces où pouvoir le faire valoir et l'expérimenter au quotidien en est une autre qui demande de la part de l'environnement social et physique, une conscience constante de l'enjeu que cela représente ainsi qu'une confiance dans les résultats bénéfiques que cela a, à long terme, pour tous.
- **Manque de mixité sociale dans l'habitat et à fortiori d'intégration et l'inclusion des personnes vivant avec une déficience intellectuelle** : Il n'est pas aisé de « vivre la différence » au quotidien et ce, pour les deux types de population. Cela s'apprivoise et s'apprend mais il est rare de trouver des lieux de vie où cela est véritablement possible. Notre projet vise à favoriser un nouveau type de mixité choisie dans l'habitat.
- **Grande difficulté pour les PSH d'accéder au logement en dehors des institutions** : les conditions requises pour faciliter la vie quotidienne des PSH sont souvent considérées comme « incompatibles avec le voisinage » par les régies et autres organismes bailleurs qui sont très réticents à signer des baux. La différence dérange encore. Notre projet propose de partir de ces conditions pour élargir les standards de construction, partant du principe que si elles sont facilitantes pour les PSH, elles le seront pour tous.
- **Tenue à l'écart des PSH de la vie de la cité** : à travers ce projet innovant, nous souhaitons favoriser la citoyenneté pour tous par l'ouverture à la réflexion collective, l'expression libre de son opinion, l'ouverture aux choix, l'apprentissage du vote à travers une démarche participative accessible, adaptée et appropriable. Nous croyons à une meilleure inclusion des minorités, notamment des PSH, dans leur cadre de vie proche, dans leur quartier pour une meilleure intégration dans la société.
- **Sensibilisation et ouverture de la société à la question de l'intégration culturelle et sociale des personnes à déficience intellectuelle** : nous espérons favoriser le décloisonnement pour les PSH. Nous espérons faire évoluer le regard que les personnes dites « normales » portent habituellement sur les personnes considérées encore par certains comme « déficientes » en les amenant à se rencontrer, se côtoyer, à construire et se projeter ensemble dans un projet commun d'habitation, se confronter à la proximité au quotidien par le partage d'espaces de vie et d'activités communs.
- **Soutien à l'autonomie** : nous avons l'ambition avec cette démarche de tendre vers une plus grande autonomie des PSH par la découverte de leurs compétences, leurs potentiels et capacités au fur et à mesure des mises en situation concrètes. Notre expérience sur les deux années test passées avec les ateliers mixtes est édifiante à ce sujet.
- **Appauvrissement de la diversité sociale et culturelle des quartiers** : nous croyons à la dynamisation des quartiers par la mixité des populations et par l'apport de nouvelles activités à plus-value sociale et culturelle. Afin que cela se fasse dans une dynamique d'ouverture, notre démarche participative propose de créer des liens entre les futurs habitants et le quartier dès la phase projet à travers l'organisation régulière de manifestations festives et de rencontres sur le lieu même du chantier.
- **Pénurie de logements de qualité et abordables pour tous** : la Codha est spécialisée depuis 1994 dans la construction de logements de qualité à prix coûtant grâce principalement à la mutualisation des biens et des ressources, et à la participation active, c'est à dire l'implication des habitants dans leur habitat, de la conception à l'exploitation.
- **Mixité limitée à certaines minorités et dans certains domaines** : Nous parlons souvent de mixité et de diversité sociale, générationnelle et culturelle. à travers de politiques d'intégration diverses dans le sport, les loisirs et la culture, le travail, la formation ou le logement. Mais les PSH sont bien souvent exclues de ces initiatives, bien que nous observions une grande évolution dans ce domaine ces dernières années.

Des projets similaires ont-ils déjà été réalisés ?

A notre connaissance, il n'existe pas en Europe – et en tout cas pas sur le territoire helvétique – de projet qui comprenne en même temps :

- un partenariat de plusieurs organismes maîtres d'ouvrage ;

- une mixité programmatique de logements et d'espaces d'activités et/ou de travail à l'usage des habitants ;
- une participation active et mixte des habitants à la co-construction de leur projet d'habitat et de vie de cette envergure, à cette échelle et dans cette durée.

En 2014, la Fondation Internationale de Recherche sur le Handicap (FIRAH) a mené une grande enquête en France² visant à établir une typologie des habitats encadrés accessible aux PSH, mais aucune catégorie ne correspond au projet Codha - Ensemble, que nous pourrions définir comme un habitat mixte participatif, soit la gestion en commun d'un ensemble immobilier occupé par des locataires "ordinaires" et des locataires ayant une déficience intellectuelle qui bénéficient de prestation de l'institution, elle-même copropriétaire de l'ensemble d'habitation.

Sur quelles bases, expériences et données scientifiques votre projet est-il fondé ? Comment en avez-vous tenu compte ?

La base du projet a été une volonté commune de la Codha et de la fondation Ensemble de relever le défi de réaliser un projet participatif de mixité dans l'habitat associatif et de le mener à terme par la mise en place d'un processus participatif adapté, compréhensible et accessible aux PSH.

Comme nous le mentionnons dans le point suivant, la Codha a une expertise de 25 ans dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage, du logement social et associatif, dans l'encadrement et l'animation de la participation, dans l'accompagnement de la gestion associative par ses coopérateurs.

Côté fondation Ensemble, en plus d'être un des plus importants établissements pour personnes handicapées du Canton de Genève, la seule dans le domaine de la déficience intellectuelle de la petite enfance à l'âge vieillissant, elle a développé depuis son origine et comme précurseur, des prestations basées sur le partenariat, l'autodétermination, l'intégration puis l'inclusion.

Ce projet n'ayant pas d'équivalent, nous n'avons pas trouvé de travaux et/ou données scientifiques sur lesquelles nous baser pour construire cette participation spécifique. En mai 2018, l'OFAS a lancé une recherche visant à dresser un état des lieux des logements pour les PSH en Suisse, afin notamment de mettre en évidence les manques et les besoins ainsi que les différences intercantionales. Le projet Codha - Ensemble va diversifier l'offre en la matière.

De fait, notre démarche est pionnière et empirique, basée sur nos expertises respectives ainsi que sur celles de personnes ressources, partageant notre vision et nos valeurs, qui viennent les compléter.

Nous avons ainsi créé le *Groupe Participation* composé des principaux acteurs (maîtres d'ouvrage Codha – fondation Ensemble, équipe pédagogique, architectes) et avons fait appel à Jérôme Gaudin, psychologue et lui-même PSH, spécialisé dans les questions d'intégration, d'inclusion et de participation pour un double mandat : celui de co-élaborer un concept de participation intégrative visant l'inclusion, et celui de co-faciliter le processus participatif sur l'ensemble de sa durée.

Le Groupe Participation a tout d'abord identifié les thématiques principales à développer, puis s'est entouré de mandataires experts sur ces thématiques pour mener à bien le projet dont vous trouverez le détail dans la suite de ce formulaire ainsi que dans le dossier du concept détaillé en annexe (voir programme et calendrier p. 14 à 17). Ces spécialistes sont intégrés et sollicités au fur et à mesure de la démarche, selon les besoins.

Il s'agit donc ici d'un **processus vivant** que nous menons en étroite collaboration avec les futurs habitants. Nous l'adaptions et l'ajustons au fur et à mesure des séances participatives, en fonction des retours et analyses que nous en tirons et que nous en font les participants. Car s'il est vrai que tous les intervenants connaissent leur métier, en matière d'expertise, qui d'autre mieux que les futurs habitants sont en mesure de pouvoir connaître leurs besoins, leurs difficultés et leurs évolutions ?

2 Firah (2014). Un habitat dans une société inclusive. Récupéré le 10 mars 2019 sur le site www.firah.org/centre-ressources/fr/

Enfin, notre projet a attiré l'attention de la Haute école de travail social de Genève qui va assurer un suivi académique du projet.

2.3 Innovation

En quoi, selon vous, votre projet est-il novateur ?

Notre projet est novateur dans le sens où il mélange des membres d'une coopérative d'habitation désireux de vivre une expérience d'habitat participatif et des personnes ayant une déficience intellectuelle. Il ne s'agit pas d'une communauté, mais d'une gestion commune et associative des espaces communs internes et externes. C'est un défi que nous tentons de relever, et nous voudrions tout mettre en œuvre pour le gagner, notamment en accompagnant de manière accrue le groupe des futurs habitants.

Qu'est-ce qui le différencie des offres et des services existants ?

Comme évoqué dans les points précédents, ce qui différencie ce projet, c'est à la fois :

- sa dimension mixte et participative qui favorise une bonne qualité de vie, une bonne intégration dans le tissu urbain, économique et social ;
- le caractère multi-dimensionnel et temporel de la participation, de la phase d'avant-projet à projet et l'exploitation ;
- son potentiel de soutien au développement des habitants par le caractère « centripète » de son mouvement. Il s'agit ici non pas d'un mouvement vers l'intérieur dans le cadre plus ou moins clos d'une institution où tout est mis en œuvre au service des PSH mais d'une plongée vers l'extérieur, au cœur de la vie quotidienne et citoyenne en faisant le pari que c'est la situation et les conditions mises en place dans leur ensemble qui permettent de faire des expériences vectrices d'évolution et ce, pour tous les habitants co-opérateurs et bénéficiaires confondus ;
- l'accès pour les participants à la liberté de faire des choix pour soi-même ;
- le développement de l'humain dans ses différentes dimensions, considéré comme point de départ et le centre de la démarche.

Toute la réussite de ce projet réside dans le soutien de ces différents points.

C'est pour initier le mouvement vers leur réalisation qu'une démarche participative telle que nous la concevons est déterminante. C'est pourquoi nous y portons une attention et énergie au moins équivalente au projet architectural. Les compétences pluridisciplinaires regroupées au service de ce projet ne sont pas spécifiques aux problématiques des PSH : elles créent et posent les conditions d'un cadre favorable pour qu'émerge le changement (voir liste des mandataires p.12 et programme p.15 du dossier du concept détaillé en annexe).

2.4 Fondement de la requête

En quoi votre organisation est-elle particulièrement apte à réaliser ce projet ?

Quels travaux préliminaires a-t-elle déjà effectués ?

2.4.1 CODHA

«La Codha a pour but de procurer à ses membres des espaces d'habitation autogérés tout en soustrayant durablement les logements à la spéculation.»

Sans but lucratif, la Codha, créée en 1994 dans un contexte de forte spéculation immobilière à Genève, rassemble des personnes souhaitant plus que du logement : du lien social, du construire et du vivre ensemble pour des immeubles et des quartiers vivants, basés sur la **participation**, la **convivialité**, la **solidarité**, la **mixité** et l'**écologie**.

La mise en commun solidaire des ressources financières et la participation active des habitant-e-s au niveau du quartier, du projet et jusqu'à l'exploitation de l'immeuble, permettent de réaliser

des projets de qualité et d'atteindre de hauts standards écologiques en toute transparence et maîtrise des coûts, de la construction à l'exploitation.

Les valeurs sociales, économiques et écologiques de la Codha se retrouvent dans les projets à plusieurs niveaux :

- création d'espaces extérieurs conviviaux et des espaces communs à partager : salles communes, ateliers, buanderies, chambres d'amis, potagers collectifs,... ;
- mixité intergénérationnelle, mixité sociale, mixité universelle ;
- recherche de nouvelles typologies d'appartements correspondant aux évolutions sociétales et de structures familiales ;
- recherche de « plus que du logement » par l'intégration d'activités au pied de ses immeubles répondant aux critères de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et favorisant la vie de quartier ;
- promotion de la notion d'écoquartiers coopératifs par la mise en œuvre de processus participatifs proposés aux collectivités ;
- recherche des plus hautes performances écologiques et énergétique du bâti (notamment labels Minergie P et Eco) ;
- encouragement de toutes les solutions pour une mobilité douce et universelle.

Aujourd'hui, la Codha, c'est :

- 23 collaborateurs;
- 3600 coopérateurs
- 12 immeubles en exploitation co-gérés par des associations d'habitants;
- 360 logements;
- 660 coopérateurs logés;
- 14 projets de construction avec pour chacun, un processus participatif en cours qui produiront 1000 logements à terme;
- des espaces d'interface-rencontre sur 3 chantiers et à terme sur l'ensemble de nos chantiers;
- une solidarité financière qui permet de mener à bien nos projets (voir bilan 2017 en annexes 2).

2.4.2 Fondation Ensemble

Mission

La fondation Ensemble a pour but la prise en charge de personnes avec une déficience intellectuelle moyenne à profonde, associée ou non à d'autres troubles.

Dans le respect des droits des personnes en situation de handicap, souscrivant aux conventions internationales et législations en la matière, la fondation Ensemble privilégie les potentialités de chacun et propose un accompagnement dès 18 mois jusqu'à l'âge vieillissant.

Par des projets personnalisés, la fondation Ensemble propose des prestations en matière d'éducation précoce, d'enseignement spécialisé et d'éducation, d'accompagnement socio-éducatif sur plusieurs sites dans le canton de Genève. Dès 18 ans, des prestations résidentielles sont proposées.

Basés sur des valeurs d'intégration et d'inclusion, de partenariat et d'autodétermination, des concepts parfois novateurs sont développés. Parmi ceux-ci se trouvent un jardin d'enfants mixte, des classes dans des écoles publiques, des ateliers de développement personnel et d'apprentissage préprofessionnel, des lieux de restauration et de vente de produits, des ateliers de créations artistiques, des partenariats avec des acteurs économiques de l'alimentation, des résidences et appartements en milieu citoyen et propices à la mixité sociale.

A ce jour, 205 personnes accueillies, dont 162 en situation de handicap, sont accompagnées socio-éducativement et administrativement par 290 professionnels, répartis sur 210 équivalents plein-temps.

Historiquement, la fondation Ensemble a géré cinq structures distinctes : le *Jardin d'Enfants Ensemble* (de 18 mois à 5 ans), l'*Ecole La Petite Arche* (de 4 à 15 ans), l'*Atelier* (de 15 à 18 ans), *Claire Fontaine* et *L'Essarde* (dès 18 ans). Emanant de ces structures, ses sites commerciaux et artistiques sont : *Côté fourneaux*, *Au fil de l'eau*, *Au coin de ma rue*, *Artcade*.

Afin de poursuivre sa mission en inscrivant pleinement les personnes vivant avec une déficience intellectuelle moyenne à profonde dans leurs droits de citoyenneté, et en complémentarité avec une perspective inclusive dans la cité, la fondation Ensemble développe désormais également ses activités de manière transversale au sein de ses propres sites, optimisant par son organisation le champ des possibles par l'expertise de ses professionnels et la qualité de ses sites.

La fondation Ensemble est une fondation de droit privé, et s'inscrit en partenaire important de l'Etat de Genève qui lui octroie des subventions significatives. Par principe de subsidiarité, ces contributions ne couvrent qu'une partie des charges d'exploitation de la fondation, et certaines prestations doivent être financées par des fonds externes. La fondation Ensemble est reconnue d'utilité publique et les dons en sa faveur peuvent être déduits des impôts, dans les limites fixées par la loi.

Les organes de la fondation Ensemble sont composées en majorité de membres parents et/ou professionnels ayant une expertise dans le domaine de la déficience intellectuelle. Cette originalité, tout en préservant les compétences et rôles de chacun, reflète ce concept d'être ensemble, ensemble au service des citoyens, pour que la déficience intellectuelle ne soit pas un handicap.

Fidèle à l'esprit de ses fondateurs par le développement de projets novateurs, déterminée par son engagement au sein des structures faïtières cantonales et du réseau politique genevois, responsable de son avenir, la fondation Ensemble contribue à la nécessaire transformation structurelle des dispositifs de réponse sociale envers chacun.

Organisation

Afin d'inscrire pleinement les personnes avec une déficience intellectuelle dans leurs droits de citoyenneté et de promouvoir l'intégration et l'inclusion sociétale sous toutes ses formes, sans exclusion de répondre à des besoins plus en lien avec le développement personnel, la fondation Ensemble mise sur une organisation où le bénéficiaire est positionné au cœur même de l'action.

Par des principes de délégation de responsabilités et d'autorité de compétences, dans une structure prioritairement fonctionnelle et subsidiairement pyramidale, l'expert encadrant – soit l'équipe éducative, socio-éducative et thérapeutique, est considéré comme premier acteur.

Cette nouvelle organisation rend plus souple les processus de décision, ouvre les possibles au-delà du seul champ du spécialisé. La mise en place d'une organisation plus mobile, reposant sur des principes renforcés de délégations tout en assurant les soutiens nécessaires, facilite les découplages. L'encouragement à la transversalité par les équipes de coordinations pédagogiques et de secteurs, par les secrétariats, les équipes logistiques et les services supports, renforce chaque collaborateur dans l'expression de son expertise et de sa créativité.

Vous pouvez obtenir tous les documents relatifs à la fondation Ensemble sur demande.

2.4.3 Engagements

- La Codha est membre de l'ARMOUP (Association Romande des Maîtres d'Ouvrage d'Utilité Publique), du GCHG (Groupement des Coopératives d'Habitation Genevoises), de la CHS (Coopérative d'habitation suisse), de la CCL (Centrale d'émission pour la Construction de Logements), d'ECOQUARTIERS (associations menant des réflexions approfondies sur la notion d'écoquartier), de la PECHE (Plate-forme d'Échange des Coopératives d'Habitants pour les Ecoquartiers - Lausanne)

- La fondation Ensemble fait partie d'INSOS Suisse (Institutions sociales suisses pour personnes handicapées) et INSOS Genève ainsi que de l'AGOEER (Association genevoise des organismes d'enseignement, d'éducation et de réinsertion)
- La Codha et la fondation Ensemble font partie de la Chambre genevoise de l'économie sociale et solidaire APRES-Genève.

3 Effets visés

3.1 Groupes cibles

A quel(s) groupe(s) cible(s) votre projet est-il destiné?

Groupes cible primaires :

- les futurs habitants coopérateurs et bénéficiaire ainsi que leurs familles ;
- les bénéficiaires futurs usagers des ateliers ;
- l'équipe socio-éducative de la fondation Ensemble ;
- l'équipe de maîtrise d'ouvrage de la Codha pour compléter son savoir-faire en termes de participation dans l'idée de reproduire et multiplier les projets de ce type ;
- les architectes.

Quels autres groupes cibles touche-t-il (spécialistes, associations, organisations, etc.)? Veuillez motiver votre choix.

Groupes cible secondaires :

- les coopérateurs Codha, bénéficiaires de la fondation Ensemble et familles qui ne sont pas inscrits comme futurs habitants du projet ;
- le voisinage (habitants, entreprises et associations proches) ;
- les mandataires et ouvriers du chantier par le biais de l'espace d'interface chantier et le jardin potager partagé ;
- les acteurs engagés dans l'ESS ;
- potentiellement, tous les organismes, institutions, associations, coopératives, étudiants et universitaires qui s'intéressent aux questions du handicap, de la participation dans l'habitat au niveau local, cantonal, fédéral, voire plus loin.

3.2 Taille des groupes cibles

Quelle est la taille des groupes visés par le projet ? Veuillez donner une estimation du nombre de personnes auxquelles votre projet s'adresse.

Le projet comprend 19 appartements et 5 ateliers

Groupes cible primaires : A ce jour et selon la phase test menée sur la période 2017- 2018, une cinquantaine de personnes directement concernées, suivent le processus de manière assidue. Ce nombre est voué à s'étendre avec la participation ponctuelle des futurs animateurs et usagers des ateliers, des ouvriers du chantier et autres mandataires.

Groupes cible secondaires : Au vu des groupes cible mentionnés ci-dessus, il est difficile de quantifier le nombre de personnes qui manifesteront leur intérêt et souhaiteront participer, être informés et/ou rejoindre la démarche participative, que ce soit en participation active ou à titre informatif.

3.3 Objectifs du projet

Décrivez les effets concrets que vous visez avec votre projet. Quels sont les résultats attendus ? Quels changements le projet doit-il opérer sur le groupe cible en termes de

connaissances, d'état d'esprit ou de capacités ? En quoi l'attitude et le comportement du-groupe cible sont-ils censés évoluer grâce au projet ?

La Codha et la fondation Ensemble, maîtres d'ouvrage partenaires, se sont engagées à matérialiser dans ce projet leur vision commune d'un changement de paradigme vers une société portée par des valeurs telles que l'ouverture, l'inclusion, la collaboration, l'égalité, la solidarité.

L'enjeu ici, réside dans l'élaboration de dispositifs adaptés qui rendent les enjeux et les sujets compréhensibles, les choix accessibles aux PSH afin de permettre une réelle participation mixte des deux populations. A travers la prise de décisions collectives, il s'agit de faire l'expérience de la **citoyenneté** et de **l'autodétermination**.

Nous misons également sur l'expertise des coopérateurs Codha en tant qu'habitants citoyens. De par leurs profils, leur recherche de vivre ensemble autrement, les coopérateurs Codha représentent un véritable potentiel intégratif pour les bénéficiaires de la fondation Ensemble et, nous le percevons déjà, une réelle possibilité de relai de la société civile pour les équipes socio-éducatives. A contrario, cette mise en situation de mixité concrète et la participation active des PSH dans le groupe permet une proximité qui fait évoluer la compréhension, la vision et l'expérience de la différence auprès des coopérateurs.

La valeur des expertises croisées des groupes cible primaires ajoutée à l'expérience partagée de la participation nous dévoilent déjà sur les deux « années test » passées les quelques éléments ci-dessous. Nous misons sur le développement de ceux-ci ainsi que sur de nouveaux, à découvrir au cours de la démarche, puis lors de la phase de vie des immeubles.

- **Pour les bénéficiaires** : le développement de certaines capacités cognitives et la découverte de nouvelles compétences par des mises en situation concrètes, l'accès au choix de leur habitat, l'apprentissage de la liberté de décision, l'exercice du droit à l'autodétermination.
- **Pour les équipes socio-éducatives de la fondation Ensemble** : le décroisement par le développement du partenariat au niveau du lieu de vie des bénéficiaires, l'approfondissement et/ou le changement de leur vision du soutien à l'autonomie, au choix et à l'autodétermination par un vecteur inhabituel.
- **Pour l'équipe de maîtrise d'ouvrage de la Codha** : une sensibilisation plus approfondie des questions du handicap dans l'habitat et dans la société en général, le complément de son savoir-faire en termes de participation « sur mesure », notamment dans l'idée de reproduire et multiplier les projets de ce type.
- **Pour les architectes** : une meilleure vision des enjeux et problématiques des PSH directement liées à l'environnement bâti, une compréhension plus fine des adaptations à opérer dans la construction, notamment en termes d'accessibilité universelle, de confort acoustique et visuel, dans l'idée de favoriser les conditions concrètes de vie pour les PSH qui in fine sont profitables pour tout le monde.
- **Pour les futurs habitants coopérateurs de la Codha** : le changement de leur compréhension et d'une vision parfois préformatée du handicap par effet de retournement. Dans certaines situations, ce sont eux qui se retrouvent parfois en difficulté, là où les bénéficiaires sont à l'aise. C'est le pari de l'intégration par l'expérience et la proximité de vie.

Formulez ensuite des objectifs concrets permettant d'obtenir les effets escomptés. Définissez les indicateurs qui vous serviront à contrôler s'ils ont été atteints. Ne formulez pas seulement des objectifs en termes de performances quantifiables, de participation à l'offre ou d'utilité du projet : énoncez également les objectifs visant à faire évoluer les connaissances et le comportement du groupe cible.

Le programme du processus participatif que nous avons élaboré au sein du Groupe Participation, a déterminé 6 thèmes portés à la participation (reportés dans le tableau ci-dessous).

Ces thèmes sont en lien d'une part avec le projet architectural et sa bonification au service de ses futurs habitants et usagers ; d'autre part avec le changement de vision du handicap et du vivre

ensemble, de l'accès au libre choix, aux décisions notamment tels que nous l'avons développé dans les points précédents.

Pour chaque thème, nous avons prévu selon les besoins une ou plusieurs séances avec une mise en situation concrète correspondant à un ou plusieurs objectifs (nous vous invitons à consulter le programme participatif en p.14 de l'annexe du concept détaillé).

Certains effets-résultats en rapport avec le/les objectifs du projet architectural sont directs, ce qui nous permet de modifier celui-ci au fur et à mesure ainsi que d'ajuster la forme et les modalités participatives pour de la séance suivante.

D'autres objectifs liés à la mixité et au vivre ensemble, à l'inclusion, à la citoyenneté et à la porosité avec le quartier, ou encore aux « progrès cognitifs » des PSH, sont transversaux sur l'ensemble de la démarche participative et du projet architectural. Les effets s'en ressentent déjà dans le savoir-être au fil des séances et des rencontres, mais les véritables effets concrets seront mesurables durant les années de vie des immeubles et des ateliers.

A titre d'exemple, l'atelier cuisine organisé en octobre 2017

Objectifs de la séance :

- observation fine des besoins ergonomiques, fonctionnels et environnementaux ; identification des difficultés éventuelles ;
- obtenir des éléments concrets d'aménagement pour la future cuisine commune ;
- identifier les points délicats et/ou complémentarités dans l'interdépendance au niveau du savoir faire et être ; créer le contact et renforcer les liens entre les futurs habitant coopérateurs et bénéficiaires.

Moyens, format, déroulé :

- Atelier cuisine sur une soirée dans les locaux connus des bénéficiaires accompagné par le cuisinier de la fondation Ensemble suivi d'un repas collectif
- formation de binômes par poste de travail composés d'un bénéficiaire et d'un coopérateur (y compris enfants)

Equipe mise en place pour l'atelier :

- Intervenants - encadrement : cuisinier + équipe socio-éducative de la fondation Ensemble
- Observateurs : Groupe Participation (maîtres d'ouvrage, architectes, équipe pédagogique de la fondation Ensemble) ; ID- Géo - spécialisés dans l'accessibilité universelle
- Facilitation : Jérôme Gaudin, Stéphanie Guibentif
- Reportage sonore – valorisation de la démarche : Waniouchka Production

Observations – résultats escomptés (extrait) :

- réajuster la hauteur de certains plans de travail, modifier l'emplacement de certains postes de travail notamment pour resserrer le champ visuel, rendre d'autres mobiles ; modifier certains matériaux pour modifier l'acoustique de la pièce ; élargir l'espace de circulation (...)
- faire la cuisine ensemble et partager le repas a permis d'approfondir les liens, de mettre en avant les compétences des bénéficiaires ;
> la notion de plaisir dans le faire ensemble et le partagé sont facteurs de détente, compréhension mutuelle et lien ;
- complémentarité opérationnelle entre les bénéficiaires et les coopérateurs qui ont pris naturellement le relai des accompagnants professionnels en cours d'atelier ;
- Importance des profils des futurs habitants : pour les coopérateurs, les familles avec enfants fonctionnent parfaitement (un lien « naturel » se tisse rapidement avec les enfants

notamment). Pour les bénéficiaires, une certaine autonomie et flexibilité quant au stress lié à la surprise sont à prendre en compte.

Observations – résultats découverts :

- importance prépondérante de l’environnement sonore et de l’éclairage
 - > acoustique et éclairage à reprendre au niveau du projet ; mandater un éclairagiste et un acousticien à mettre en contact avec ID-Geo et les architectes pour l’ensemble du projet.

N°	Objectif du projet	Indicateurs – Critères de contrôle
1	Les effets de l’habitat mixte sur les personnes présentant une déficience intellectuelle	MHAVIE (recherche HES)
2	Améliorer le projet architectural	Résultats récoltés au cours des séances participatives selon les thèmes ci-dessous
3	Aménagement de la cuisine professionnelle commune	Résultats récoltés au cours de la séances participative ad hoc / modification du projet
4	Usages, utilisation et partage des espaces communs	Résultats récoltés au cours de la séance participative ad hoc / modification du projet
5	Couleurs et matières du projet	Résultats récoltés au cours des 2 séances participative ad hoc / modification du projet
6	Jardins et aménagement de espaces extérieurs	Résultats récoltés au cours des 2 séances participative ad hoc / modification du projet
7	Vivre et construire ensemble	Résultats récoltés au cours des séances participative ad hoc /
8	Développement des relations avec le quartier	Création de partenariats / adhésion des voisins à l’organisation d’événements communs

Enfin, chaque séance est suivie d’une séance du Groupe Participation qui en fait le bilan, croise les observations, en tirent les enseignements et réajuste la suite du programme si besoin.

3.4 Encouragement de l’égalité et de l’intégration

Montrez brièvement comment votre projet contribue à promouvoir l’égalité et l’intégration des personnes handicapées.

Comme nous l’avons dit en introduction et dans les points précédent, c’est l’ensemble de ce projet pilote - le partenariat initial entre la fondation Ensemble et la Codha, le projet architectural et la démarche participative que nous souhaitons poursuivre pour l’accompagner - qui est en lui-même vecteur non seulement d’intégration et d’égalité, mais aussi d’une vision plus vaste qui vise l’inclusion et un changement de paradigme au niveau de la société de manière à ce que cette question, à terme, ne soit plus un sujet.

3.5 Evaluation / Contrôle de l’efficacité

Une évaluation de qualité se prévoit dès le début du projet. Indiquez la façon dont vous comptez documenter et analyser les résultats de ce dernier. Comment allez-vous procéder pour évaluer l’aboutissement de votre projet tant au niveau des objectifs fixés que des effets souhaités sur le groupe cible ? Qui effectuera l’évaluation ? Veuillez joindre à votre requête un concept d’évaluation (obligatoire). Celui-ci doit décrire les points évalués, pré-

sender les méthodes employées et les sources d'informations pour la collecte de données et expliquer comment ces dernières sont analysées. Il renseigne en outre sur les responsabilités, la période de collecte des données et le financement de l'évaluation.

Notre projet va faire l'objet d'une évaluation externe de la HES-SO, qui a libéré des fonds pour que les chercheurs de la Haute école de travail social de Genève précités, puissent suivre sur une période de deux ans, trois groupes de PSH qui vont emménager dans trois types de logement différents : le projet Codha-Ensemble, un appartement communautaire encadré dans un immeuble non participatif, mais situé dans un écoquartier qui mise sur la mixité sociale, et le dernier groupe qui emménage dans une institution. Cette étude comparative et longitudinale se fera au moyen d'un outil d'évaluation appelé MHAVIE (Fougeyrollas & Noreau, 2014)³ qui analyse les habitudes de vie des PSH à des moments donnés, en l'occurrence deux à trois mois après l'emménagement, puis une année plus tard. L'équipe de recherche compte déposer une demande de fonds supplémentaire (FNS ou Inno-Suisse) pour prolonger l'étude sur deux années supplémentaires. Vous trouverez le concept d'évaluation, les points évalués, les méthodes, les responsabilités et le financement en annexe correspondante.

Il est également prévu à l'issue du programme participatif en 2022, la rédaction d'un rapport de l'expérience participative par Jérôme Gaudin, psychologue, co-concepteur et facilitateur de la démarche participative.

4 Analyse de la situation

4.1 Points forts du projet

Quels avantages et quels points forts voyez-vous dans votre projet ?

- une équipe solide, pluridisciplinaire de professionnels aux compétences complémentaires pour mener la démarche participative ;
- un suivi académique pour l'évaluation ;
- des compétences indéniables des deux requérants dans le domaine du logement participatif et de la déficience intellectuelle ;
- l'expertise des futurs habitants dans la connaissance et l'analyse de leurs besoins ;
- un projet architectural de qualité et une équipe d'architectes engagés

Quels éléments pourraient vous aider à atteindre vos objectifs ?

Le soutien financier que nous demandons pour mener à bien la démarche participative.

4.2 Problèmes et risques potentiels

A quels problèmes et à quels risques pourriez-vous être confronté ? Quels éléments pourraient constituer des obstacles dans la poursuite de vos objectifs ? Comment les éviter?

Risque : Le manque de moyens humains et financiers pour mener à bien le programme du processus participatif qui accompagne le projet (objet de notre présente demande).

Réponse > la recherche de fonds auprès d'organismes prêts à soutenir l'effort investi par nos équipes jusqu'à son aboutissement prévu en 2022 ; la confirmation d'engagement des membres du Groupe participation.

3 Fougeyrollas, P. & Noreau, L. (2014). Mesure des habitudes de vie. Version 4 pour adolescents, adultes et aînés. Québec : RIPPH.

Risque : L'incompréhension, la non adhésion au projet et, de fait, la démobilisation de la participation de la part des coopérateurs, bénéficiaires et familles, des équipes socio-éducatives et accompagnantes de la fondation Ensemble inhérentes à l'absence d'accompagnement.

Réponse > L'organisation de rencontres, de séances d'information et de clarification; accueil des craintes et envies des différents groupes cibles et acteurs du projet (en partie déjà réalisé > voir point 7) ; la capacité d'adaptation de la démarche au mouvements du vivant tout en gardant son cap et ses objectifs ; le développement d'outils de représentation et d'expérimentation adaptés aux capacités des participants de manière à rendre les enjeux compréhensibles et accessibles afin que des choix puissent être formulés, des décisions prises.

Risque : L'incompréhension du projet et de ses enjeux par les autorités et/ou le voisinage et, de fait, leur fermeture au projet dans sa dimension quartier.

Réponse > Aller à la rencontre du voisinage, rechercher des synergies au niveau professionnel pour ancrer le projet dans son tissu économique et social ; organiser des séances conviviales d'information du quartier (visites de chantier, portes ouvertes, autres...) permettant de répondre aux questions et aux craintes, de favoriser la rencontre.

Risque : Une participation alibi car les travaux de construction avancent sans que les participants aient pu faire des choix et/ou prendre des décisions.

Réponse > Une coordination précise et régulièrement actualisée entre le calendrier de chantier et le planning participatif ; l'organisation des séances participatives en amont sur les thématiques qui correspondent aux réponses et précisions dont les architectes ont besoin pour ajuster le projet ; l'aptitude et l'ouverture des maîtres d'ouvrage et des architectes à prendre en compte les résultats des séances participatives et à les intégrer au projet ; la cohésion et la précision du travail du Groupe Participation.

Risque : En phase de vie de l'immeuble, des tensions telles qu'elles ne pourraient être résolues par différents modes de médiation et que les appartements ne trouvent pas de locataires. Nous pensons ici à des tensions entre les habitants ou entre l'équipe éducative qui accompagnent les bénéficiaires et les coopérateurs de la Codha, notamment sur l'encadrement des PSH.

Réponse > L'accompagnement des futurs habitants et participants et son suivi jusqu'à 2 ans après l'emménagement qui permet de pouvoir identifier « en temps réel » certains dysfonctionnements, tensions et autres problèmes qui peuvent naître, tant dans la phase de réalisation actuelle, que dans la phase de la vie de l'immeuble. Dans le cas de tensions entre équipe éducative et coopérateurs Codha, une intervision régulière, avec ou sans les PSH suivant les sujets abordés, pourrait être une solution. Dans tous les cas, la possibilité de revenir à une gestion traditionnelle (sans participation ni mise en commun) des immeubles avec division et répartition des espaces communs entre les maîtres d'ouvrage copropriétaires reste envisageable.

5 Démarche

5.1 Activités

Quelles activités allez-vous mener et quelle démarche allez-vous adopter pour atteindre les objectifs fixés ? Divisez votre projet en plusieurs étapes bien définies (par ex. avant-projet, réalisation, transfert, évaluation, conclusion) et listez les activités propres à chaque étape. Est-ce que les objectifs et les mesures concordent?

Les étapes, les activités prévues dans le programme participatif correspondent aux 6 thématiques que nous avons listées au point 3.3 se retrouvent dans le concept détaillé remis en annexe.

Comme énoncé précédemment, ce programme a été co-élaboré et validé par l'ensemble des membres du Groupe Participation en fonction des objectifs fixés et les valeurs générales que

nous défendons. Il a été présenté et expérimenté avec les groupes cibles primaires ces deux dernières années, ce qui nous a permis de l'adapter d'une séance à l'autre en fonction des observations, résultats obtenus et des besoins spécifiques du projet.

La spécificité d'un tel projet est que son découpage doit impérativement tenir compte des étapes-clé du chantier de construction pour que la participation prenne son sens. Nous pouvons toutefois identifier deux grandes étapes : la phase « pré-emménagement » (avant-projet, projet, construction) et la phase « post-emménagement » (vie de l'immeuble) avec les sous étapes suivantes :

- **Phase avant-projet (2016 – 2017) :** Constitution du Groupe Participation et élaboration du processus participatif en fonction des besoins identifiés ; premières présentations aux groupes cibles.
- **Phase projet et début de réalisation (2017 – 2019) :** déroulé des séances participatives, modifications du projet et des appels d'offres aux entreprises en fonction des résultats, consolidation des liens entre futurs habitants et le quartier, initiation du travail sur le vivre ensemble et le futur fonctionnement associatif.
- **Phase fin de réalisation et emménagement (2020 – 2022) :** Travail sur le vivre ensemble, mise en place du fonctionnement, reprise de la gestion d'immeuble par les habitants, consolidation des liens, identification des points de tension et soutien à la résolution.
- **Phase capitalisation – restitution (2022 et plus) :** Rédaction des rapports d'évaluation, recherche universitaire, retours d'expériences, diffusion.

D'autres part, le suivi universitaire et l'expertise de Jérôme Gaudin nous assurent une vision en méta de la cohérence de la démarche.

5.2 Calendrier

Indiquez les grandes lignes du calendrier à respecter pour atteindre vos objectifs. Quels résultats concrets devez-vous obtenir et dans quels délais ?

Vous trouverez le calendrier p.17 du concept détaillé en annexe.

5.3 Structure du projet

Veillez indiquer quelles sont les personnes qui travaillent au projet à l'interne et sous quelle forme.

Le Groupe Participation tel que mentionné en point 2.2 se compose des personnes suivantes :

Nom	Fonctions et tâches dans le projet	Qualifications, activité professionnelle
Joël Rochat	Responsable du projet architectural et participatif, coordinateur du Comité de pilotage du projet	Ingénieur, représentant de la maîtrise d'ouvrage pour la Codha
Stéphanie Guibentif	En charge de la démarche participative et de la recherche de fonds, coordination du Groupe Participation	Architecte, assistante à la maîtrise d'ouvrage pour la Codha
Karine Fournier	Membre du Groupe Participation, suivi de la participation, coordination avec les équipes socio-éducatives	coordinatrice pédagogique
Mario Avila	Membre du Groupe Participation et du comité de pilotage - suivi du projet architectural, coordination avec les différentes équipes de la fondation Ensemble	membre de la direction de la fondation Ensemble

Jérôme Laederach		Directeur général de la fondation Ensemble
Jérôme Gaudin	Membre du Groupe Participation, co-concepteur de la démarche participative, facilitateur et animateur des séances participatives	
Laura Mechkat	Architecte du projet, membre du Groupe Participation et du Comité de pilotage	Architecte associée du Bureau LBL

5.4 Réseau

Présentez les organisations, spécialistes et personnes clés avec lesquels il y aurait également lieu de collaborer. Dans quels domaines ou sous quelle forme ? Avez-vous déjà pris contact avec ces personnes et organisations et, si oui, où en est votre collaboration ?

L'ensemble des contacts présentés ci-dessous sont des organismes qui font partie des réseaux des deux partenaires, avec lesquels nous sommes donc en contact régulier et qui ont, pour la plupart, déjà connaissance de ce projet pilote.

Pour la Codha, nous collaborons actuellement avec Pro Infirmis – Vaud via leur service *Handiloge* en nous engageant à réserver 3 appartements pour des PSH sur notre projet de Pra Roman à Lausanne (entrée des habitants en janvier 2020), ainsi que des appartements sur la commune de Crissier pour lequel nous avons répondu en février 2019 à un appel d'offre d'investisseurs.

Organisation, évnt. adresse	Nature de la collaboration, du soutien, de la participation
APRES GE	Réflexions quant au développement des axes de l'économie sociale et solidaire au sein du projet
INSOS Genève	Possibles mutualisations avec des membres ; partage de bonnes pratiques
AGOEER	Possibles mutualisations avec des membres, partage de bonnes pratiques
Pro Infirmis – Canton de Vaud	Partenariat pour un projet de construction d'habitat mixte participatifs sur la commune de Crissier (déposée en février 2019 > voir point 7.2)
Groupe des Coopérative d'habitat Suisse (CHS)	Soutien du projet pilote visant le développement de projets similaires dans différentes coopératives participatives d'habitat en Suisse sous forme de subventions, de diffusion dans les réseaux d'incitation à réserver des logements pour les PSH ou soutien à l'obtention de droits à bâtir
Groupe des coopératives d'habitation genevoises (GCHG)	Soutien du projet pilote visant le développement de projets similaires dans différentes coopératives participatives d'habitat sur le territoire genevois, sous forme de subventions, de diffusion dans les réseaux d'incitation à réserver des logements pour les PSH ou soutien à l'obtention de droits à bâtir
L'ensemble des mandataires sélectionnés pour la présente démarche participative (voir liste p.12 du concept détaillé)	Poursuite de la collaboration, approfondissement de nos connaissances acquises, au service d'autres projets à venir.
Les cantons de Suisse Romande	Soutien au développement de projets similaires soit sous forme de subventions, soit sous forme d'octroi de droits à bâtir

6 Communication

Expliquez sous quelle forme et à quel moment du projet vous prévoyez de réaliser un travail de relations publiques pour faire connaître votre projet. Formes possibles: journée

d'information, manifestation, publication d'informations sur Internet, newsletter, article de presse, passage à la radio ou à la TV.

Déjà réalisé auprès des publics cibles en lien avec le projet :

- 30.05.2017 : 1ère rencontre entre les 2 publics-cible de futurs habitants
- 24.09.2018 : Séances de présentation du processus participatif auprès des coopérateurs Codha
- 16.10.2018 : Séances de présentation du processus participatif auprès des équipes pédagogiques de la fondation Ensemble
- 05.11.2018 : Séances de présentation du processus participatif auprès des bénéficiaires et familles de la fondation Ensemble
- 03.12.2018 : Séances de synthèse auprès des 3 publics-cible
- 12.02.2019 : Ouverture du chantier et inauguration de de la plateforme d'interface chantier en présence de tous les acteurs, mandataires, ouvriers etc.

A venir :

- Manifestations à l'échelle du quartier
- Inauguration du chantier « Première pierre » : présentation du projet et de la démarche participative auprès des autorités communales et cantonales, des différents partenaires
- Publication des résultats de la recherche menée par la HETS Genève
- Valorisation de cette recherche lors de congrès, notamment celui de l'Association internationale de recherche en faveur des personnes déficientes intellectuelles (AIRHM)
- Communication dans le réseau des partenaires de la fondation Ensemble et de la Codha
- Articles de média – presse, par exemple l'émission « Singularités » sur Léman Bleu
- Partage de notre expérience sous forme de présentation à tous organismes, associations et autres intéressés
- Conférences, journées d'études (à titre d'exemple, une demi-journée d'étude a déjà été organisée avec l'AIRHM-Suisse en novembre 2018)
- Restitution de la démarche participative par Jérôme Gaudin, facilitateur, sous forme d'un rapport écrit diffusable auprès de futurs partenaires potentiels, pour de futurs projets
- Restitution des séances participatives sous forme de capsules sonores diffusables sur demande
- Organisation de visites des immeubles et des ateliers y compris une fois habités
- En ce qui concerne la documentation et la valorisation de la démarche, nous favorisons le médium audio plutôt que visuel. En effet, le rapport de certaines personnes à leur image est parfois délicat parmi les participants. D'autre part, les droits de diffusion sont complexes à gérer dans ce contexte. Nous avons donc fait appel à Waniouchka Production pour réaliser une sorte de reportage audio - restitution de chaque séance sous forme de capsules sonores qui sont mises en ligne au fur et à mesure, à disposition d'écoute, sur le site de la Codha.

Ceci permet de capitaliser l'expérience, de conserver une trace subjective des séances et sert de PV des séances pour les participants qui n'ont pas accès à la lecture. Il sera également un support diffusable auprès d'autres organismes et/ou personnes qui le souhaitent.

7 Transfert

7.1 Durabilité

Présentez les éléments du projet qui pourraient se poursuivre au-delà de la période de financement de la Confédération. Quels produits, offres, services, documentation seront maintenus à long terme ?

- L'ensemble du projet construit, habité et géré de manière associative et participative est l'élément majeur de cette durabilité. La Codha et la fondation Ensemble, en tant que propriétaires, restent parties prenantes et accompagneront le vivre ensemble de ce projet pendant toute sa durée de vie. Le développement des activités des ateliers en est également un support concret. Les visites des immeubles et autres portes ouvertes peuvent s'organiser sans limite de date.
- La méthodologie de la démarche participative une fois modélisée, sera également, nous l'espérons, diffusable soit sous forme papier, soit sous forme expérientielle par des interventions ou soutien à d'autres projets, ou encore sous forme de conférences – partages d'expérience.
- Les rapports de la recherche universitaire ainsi que celui de Jérôme Gaudin resteront consultables par qui le souhaite.

7.2 Multiplicateurs

Est-il prévu que d'autres organisations ou personnes reprennent tout ou partie de votre idée ou de votre démarche?

Notre volonté et espoir est que ce concept d'habitat mixte se reproduise autant que possible. Pour ce faire, nous prévoyons de communiquer et diffuser l'expérience tel que nous le décrivons au point 6.

Comme énoncé au point 5.4, la Codha a déposé sa candidature pour l'acquisition de droits à bâtir sur la commune de Crissier le 22 février 2019, dans l'idée d'y développer un projet similaire en partenariat avec l'organisation Pro Infirmis – Vaud (<https://www.proinfirmis.ch/fr/prestations/vaud.html>).

8 Ressources

8.1 Budget détaillé

Etablissez un budget détaillé faisant apparaître le coût global du projet. Doivent figurer au minimum les dépenses générées par le personnel, l'infrastructure, le matériel, l'évaluation du projet et le travail de relations publiques. Expliquez comment le projet sera financé : le budget doit comprendre toutes les sources de financement prévues, notamment les prestations propres. La Confédération prend généralement en charge jusqu'à 50 % du projet. Veuillez indiquer les subventions sollicitées et celles déjà allouées. Nous vous recommandons d'utiliser le modèle de budget qui se trouve sous «Downloads» et de l'enregistrer ensuite sous «Annexes». Vous avez cependant également la possibilité de déposer votre propre budget sous «Annexes».

Vous trouverez le budget détaillé selon votre modèle en annexe, ainsi qu'un budget correspondant détaillé par année, par séances et activités en annexe 6.

Le BFEH est le premier organisme auquel nous faisons parvenir notre demande, les autres demandes étant prévues mais pas encore été lancées. De ce fait, aucune subvention sollicitées n'a été allouée à ce jour.

9 Commentaires et remarques

En ce qui concerne les annexes supplémentaires, votre plateforme en limitant le nombre à 6, nous n'y avons versé que celles concernant la Codha, requérante principale, suivant la liste ci-dessous en point 10.

Toutefois, la fondation Ensemble et la Codha se tiennent à votre disposition pour vous fournir tous documents supplémentaires dont vous auriez besoin.

D'autre part, vous pouvez trouver tous les informations et documents relatifs à la Codha sur leur site internet : www.codha.ch ; les informations et documents relatifs à la fondation Ensemble sur leur site internet : www.fondation-ensemble.ch/

10 Téléversement

Téléversez les documents suivants en cliquant sur l'onglet « Annexes » :

- Formulaire de requête dûment rempli
- Concept du projet: regroupez dans ce document les principales caractéristiques au projet (point de départ, effets visés, procédure, organisation du projet, travail de relations publiques, budget, plan d'évaluation). Le concept vous aidera à remplir les formulaires.
- Calendrier: le calendrier donne une vue d'ensemble des différentes phases du projet et permet ainsi de savoir à quel moment chaque activité devra être réalisée.
- Budget détaillé (recettes et dépenses): consignez dans votre budget les coûts totaux et les sources de financement du projet. La Confédération prend généralement en charge jusqu'à 50 % du projet. Veuillez distinguer dans la liste les subventions sollicitées de celles déjà allouées.
- Concept d'évaluation: le concept d'évaluation présente les points auxquels doit répondre l'évaluation, les méthodes de collecte et d'analyse des données, le calendrier et le plan de financement.
- Annexes supplémentaires: prière de joindre au formulaire d'autres documents pertinents relatifs à l'organisme responsable ou au projet (statuts, charte, rapports d'activité annuels, etc.).

Liste des annexes supplémentaires :

1. Plans du projet architectural
2. Bilan Codha 2017
3. Statuts Codha
4. Extrait registre du commerce Codha
5. Rapport d'activités Codha 2017
6. Budget de la démarche participative détaillé par séance